

Pyrénées-Magazine 2004

A propos de la contrebande et des échanges frontaliers franco-espagnols

En dépit de la multiplication, depuis une trentaine d'années, des ouvrages d'histoire sur les Pyrénées, deux idées fausses perdurent dans les esprits : la double conviction que, mis à part à ses deux extrémités, la chaîne a toujours constitué une barrière physique très difficilement franchissable, et la frontière un mur virtuel séparant deux mondes étrangers, appartenant à des Etats rivaux, souvent ennemis.

Il ne nous paraît donc pas inutile de rappeler, après bien d'autres, que « les montagnes unissaient les hommes bien plus qu'elles ne les séparaient » (Henri Cavallès) ; ou encore que « si graves qu'ils aient été, les obstacles physiques et humains à la circulation n'ont pas empêché les Pyrénées Ariégeoises d'être longtemps le théâtre d'une vie de relation assez active » (Michel Chevalier). En plein hiver 1800, alors que 3m50 de neige recouvrait le port de Salau, 60 hommes parviennent à déblayer le passage à un convoi de 56 mules appartenant à un négociant !

La frontière actuelle, qui court sur 420 kilomètres, matérialisée d'Est en Ouest par 602 bornes de pierre, est le résultat d'accords relativement récents entre la France et l'Espagne, le plus connu étant la Paix des Pyrénées signée le 7 novembre 1659, dans l'île des Faisans, sur la Bidassoa, qui donna à la France, le Roussillon et une partie de la Cerdagne. A la suite des travaux de la commission Caro-d'Ornano (1784-1792), puis du traité de Bayonne (1856-1866), et de la signature de conventions (1858-1868), des corrections de la ligne frontalière furent apportées au cours du XIXème siècle. Cette instauration tardive de « limites » précises entre les deux Etats ne modifia pas fondamentalement les relations qui existaient entre les Pyrénéens des deux versants. Encore, durant les XVIIème, XVIIIème et une partie du XIXème siècles celles-ci demeurèrent fortes et variées.

Depuis des siècles, les habitants des vallées des deux versants des Pyrénées avaient, par nécessité, noué des rapports étroits. Il était vital, en effet, que, selon le versant et la saison, les troupeaux puissent disposer de pâturages complémentaires, et soient libres de circuler, sans se préoccuper de leur situation de l'un ou de l'autre côté de la frontière. De même, compte tenu des difficultés pour atteindre les villes du piémont, il fallait que les hautes vallées françaises et espagnoles puissent commercer entre elles, même lorsque des conflits entre Paris et Madrid bloquaient la frontière.

Ces impérieuses nécessités avaient été à l'origine d'une série d'accords –appelés « lies » (alliance) et « passeries » (paix)- entre les vallées des deux versants, dont les plus anciens qui nous soient connus datent du XIV^{ème} siècle : accords entre St-Savin en Bigorre et Panticosa en Aragon (1314), entre Ossau en Béarn et Tena en Aragon (1328), entre Vicdessos dans le Pays de Foix et Vall Ferrera en Catalogne (1355), entre Barétous en Béarn et Roncal en Navarre (1375)... En 1513, dans le Comminges, et en 1514, dans les Pyrénées occidentales, une trentaine de vallées et de pays des deux versants signèrent des traités pour régler les problèmes de pâturage, de commerce et de surséance de guerre. La mise en place de ce réseau de pactes -qui se maintint jusqu'à la Révolution, et parfois au-delà - conduisit le géographe Henri Cavallès à parler de l'existence d'une « fédération pyrénéenne » entre le royaume de France et le royaume d'Espagne pendant les trois siècles de l'ancien régime : « Ce fut, écrivait-il en 1910, un Etat singulier qui n'eut ni capitale, ni gouvernement, ni armée, mais qui posséda des frontières, un droit public, une politique et des adversaires. Il reposait sur tout un ensemble d'accords permanents conclu entre vallées françaises et vallées espagnoles et que l'on appelait *lies* et *passeries*, traités d'alliance et de paix ».

Il faut donc nous représenter ces zones frontalières, aujourd'hui le plus souvent désertes, comme un ensemble humanisé, coloré, métissé, où se côtoient bergers, pèlerins, voyageurs, muletiers, marchands, contrebandiers, douaniers, brigands, les uns et les autres originaires des deux versants. Il faut imaginer des rixes entre contrebandiers ou bergers, voire de véritables et longs conflits entre pasteurs

comme la « guerre des limites » qui opposa, de 1827 à 1856, des vallées françaises (Baigorry, Aldudes, pays de Cize...) à des vallées espagnoles (Bastan, vallées d'Erro, d'Aezcoa, val Carlos...). Il faut se figurer au pied ou près des cols, des auberges et des « hospices » surpeuplés, où s'entassaient pour une nuit ces hommes de la frontière, souvent en rupture de ban avec la Justice, « les uns jurant, les autres parlant bas » (Ramond), « se heurt(ant) dans leur dur sommeil et pouss(ant) de gros soupirs à chaque ruade » (Thiers). Et, au tout petit matin, d'interminables caravanes de mules ou de chevaux lourdement chargés, conduites par des hommes armés, qui s'ébranlent en direction des cols.

Dans la zone frontalière pyrénéenne, tous les villages pratiquent la contrebande en grand ou en petit, en famille ou en équipes. En 1810, Chausenque croise en vallée d'Aspe une bande d'une cinquantaine d'hommes qui escortent 200 mulets. Par contre, le 25 février 1825, à Bourg-Madame, les douaniers ne saisissent qu'un modeste butin : « 8 hect. de sucre, 1,10 m de tissu de laine, 26 kg de sel moulu, 20 kg de pain blanc, 21 paires de bas de laine, 8 bonnets, 1 paire cardes à cardes (?), 1 kg d'huile d'olive, 4 kg de laine filée ». Certains contrebandiers deviennent de véritables héros en raison de leur agilité, de leur courage, et sans doute aussi parce que leurs actions sont considérées comme une protestation et une révolte contre l'arbitraire d'un Etat mal accepté : « (Les douaniers) ont beau dire, déclare vers 1848 un jeune fraudeur de la vallée d'Oô (Hte-Garonne, qu'ils viennent au nom de la loi, la montagne n'appartient ni au roi de France, ni au roi d'Espagne ; elle est à ceux qui l'habitent. C'est pourquoi nous n'y reconnaissons d'autre souveraineté que la nôtre ».

Sans jamais s'interrompre, les activités d'échanges entre les deux versants faiblissent dès l'époque du Second Empire, en raison notamment du développement de la voie maritime et des chemins de fer du littoral. Mais la frontière joue à nouveau un rôle important durant la guerre civile espagnole et la Seconde guerre mondiale. Entre le 27 janvier et le 12 février 1939, 470 000 à 530 000 Espagnols, talonnés par les troupes franquistes, franchissent la frontière. Certains, voulant éviter les routes vers le Roussillon, les plus fréquentées et les plus menacées, choisissent, en plein

hiver, de passer par l'Ariège : « Tout est allé très vite, raconte l'un d'entre eux : il a été possible de s'échapper, de fuir par la haute montagne, mais cela n'a pas été facile. Il y avait beaucoup de neige ; nous marchions à la queue leu leu et, lorsque nous sommes arrivés au col, je traînais, je peinais...et je suis passé de justesse ! » (cité par J.Cubero). Quelques années plus tard, cette fois dans le sens France-Espagne, les Pyrénées redeviennent, selon la belle formule d'Emilienne Eychenne, montagnes de la liberté, en permettant à des milliers d'individus (aviateurs, prisonniers évadés, réfractaires au STO) et de familles d'échapper aux nazis.

Aujourd'hui, fort heureusement, la frontière pyrénéenne a perdu cette fonction salvatrice. L'adhésion de l'Espagne à l'Union européenne l'a peu à peu réduite à une simple délimitation entre deux pays d'une même fédération. En revanche, cette adhésion devrait permettre aux Pyrénées de redevenir la zone de contact et de circulations entre les deux versants qu'elles étaient jusqu'au début du XIX^{ème} siècle. Depuis une quinzaine d'années, l'Union européenne, en effet, encourage et finance des programmes de coopération transfrontalière –du type Interreg I.. Le temps est donc venu des « Pyrénées, Montagne d'Europe », (titre d'un colloque tenu à Jaca) : un nouveau challenge pour lequel l'histoire des siècles passés a bien préparé les Pyrénéens.

Jean-François Soulet
(Université de Toulouse-Le Mirail)

POUR EN SAVOIR PLUS

CAVAILLÈS Henri, « Une fédération pyrénéenne sous l'Ancien régime. Les traités de lies et passeries », *Revue historique*, t. CV (1910)

CUBERO José, *Les Républicains espagnols*, éditions Cairn, 2003

EYCHENNE Emilienne, *Pyrénées de la liberté. Les évasions par l'Espagne (1939-1945)*, Privat, 1998

Lies et passeries dans les Pyrénées, Actes de la 3^{ème} journée de recherches de la Société d'Etudes des Sept Vallées, Tarbes, 1986.

SOULET (Jean-François, *Les Pyrénées au XIX^{ème} siècle. L'éveil d'une société civile*, Editions Sud-Ouest, 2004.

VAYSSIÈRE Bertrand, « Les frontières sont-elles solubles dans l'Europe ? Le cas franco-espagnol », www.univ-tlse2.fr/histoire/mirehc/MIREHC-7/Textes/BVayssiere.pdf

**ACCORD ENTRE LES VALLÉES DE BARETOUS
ET DE RONCAL (1375) D'APRÈS PIERRE DE
MARCA (XVIIÈME SIÈCLE)**

« Le treiziesme du mois de juin, les jurats des sept communautés de Roncal s'assemblent avec sept jurats et un notaire de la vallée de Bare tous, sur le coupeau des monts Pyrénées, à la frontière de Béarn, en un lieu nommé Arnace, où il y a une pierre haute d'une toise et demie, qui sert de borne et limite aux deux Royaumes. Les députés estant chascun en sa terre, sans s'estre salués ni bienveignés auparavant, ceux de Roncal demandent aux Béarnois s'ils veulent jurer à l'accoustumée les conditions de la paix ; lesquels y consentans, les Roncalois répliquent et disent aux Béarnois qu'ils estendent leur pique à terre, tout le long des limites, pour figurer la Croix sur laquelle se doit faire le serment. (...) A mesme temps sortent d'un bois trente homme de Barétous, divisés en trois bandes, qui conduisent trois vaches choisies et sans tare, qui sont de mesme âge, de mesme poil et de mesme marque. Estans arrivés à la frontière des Royaumes, les Béarnois font avancer l'une des vaches, en telle sorte qu'elle a la moitié du corps sur la terre de Navarre et l'autre sur la terre de Béarn,, laquelle est reconnue par les Roncalois pour savoir si elle est conditionnée selon les accords.

(...) Ensuite les Roncalois traitent ceux de Barétous de pain, de vin et de jambons, et tout le reste de la journée les Béarnois tiennent un marché ouvert de bétail, dans une prairie qu est du costé de Béarn »